



Mexique

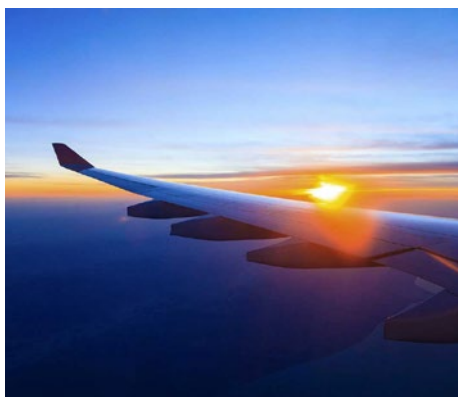
Autotour Essentiel Couleurs du Yucatán NOUVEAU

Nous avons le plaisir de vous accueillir sur l'un de nos voyages Nouvelles Frontières.
Vous trouverez dans votre programme des renseignements complémentaires vous permettant d'organiser au mieux votre voyage.

Valable pour les départs du 01/12/2026 au 30/11/2027 inclus

Enfants à partir de 5 ans





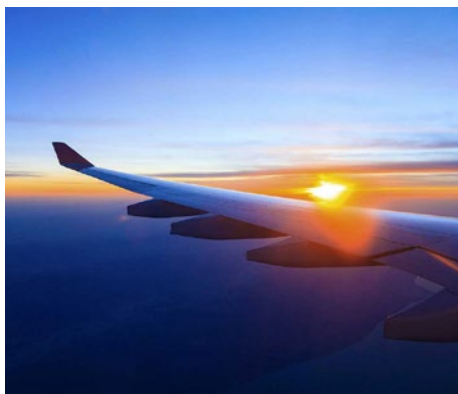
Jour 1 : France – Cancún

Envol à destination de Cancún.

Accueil à l'aéroport, récupération du véhicule au comptoir du loueur à l'aéroport.

Repas libres.

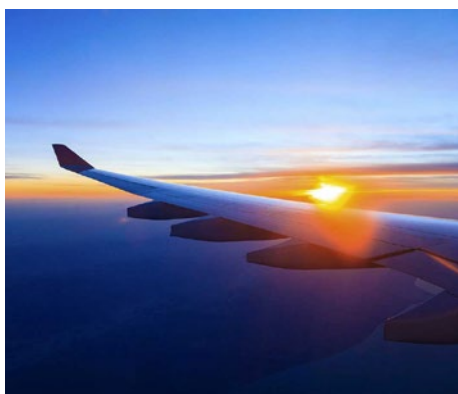
Nuit à Cancún.



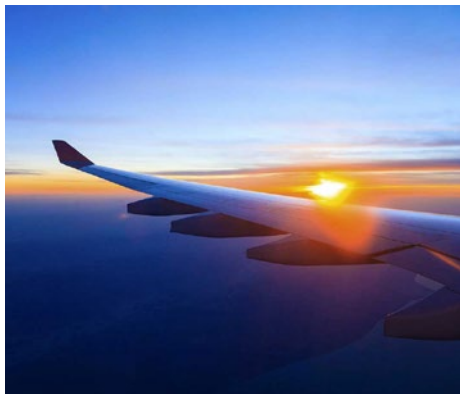
Jour 2 : Cancún – Ek'Balam – Chichén Itzá



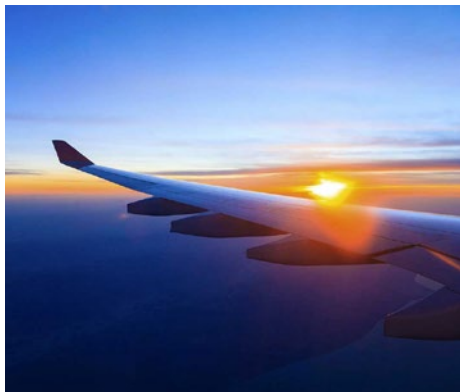
Jour 3 : Chichén Itzá – Izamal – Mérida



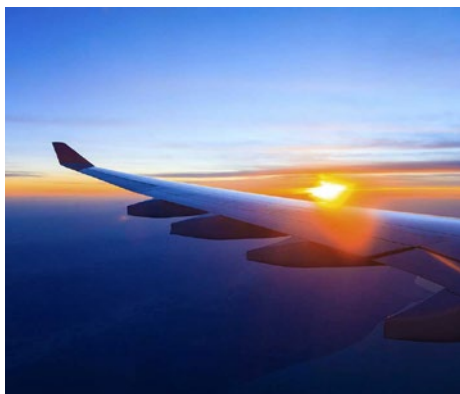
Jour 4 : Mérida – Celestún – Uxmal



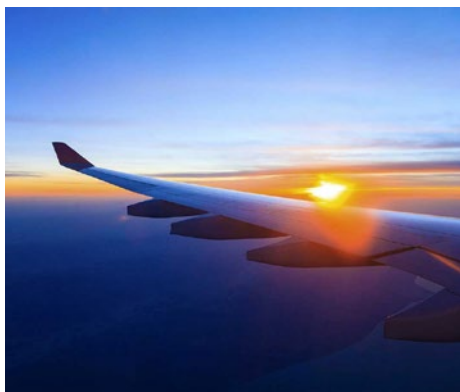
Jour 5 : Uxmal – Valladolid



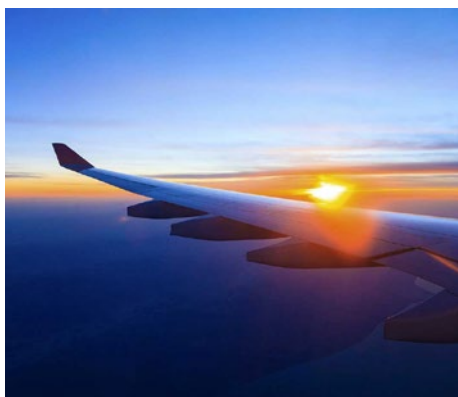
Jour 6 : Valladolid – Cobá – Playa del Carmen



Jour 7 : Playa del Carmen – Tulum – Playa del Carmen



Jour 8 : Playa del Carmen – Cancún – France



Jour 9 : Arrivée en France.

À noter : Les itinéraires et visites ne sont que des suggestions. Les distances kilométriques journalières sont généralement calculées pour la route la plus directe. Elles peuvent varier en fonction de l'hébergement réservé et de la route que vous souhaitez emprunter. Location de voiture : par défaut, le premier passager inscrit à la réservation sera considéré comme le conducteur principal. Le conducteur doit être âgé de 25 ans minimum. Supplément jeune conducteur obligatoire pour les 18/24 ans, à régler sur place. Si vol via les États-Unis ou le Canada, vous devez vous procurer une autorisation de voyage électronique : l'ESTA pour un vol via les États-Unis et l'AVE pour un vol via le Canada.

Des expériences pensées pour vous : Départ quotidien du 01/12/2025 au 30/11/2026.

Avec supplément : choisissez un véhicule de catégorie supérieure.

EXTENSION(S) OPTIONNELLE(S)

Le sud du Yucatán

MEXCTCOE

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

Il n'y a pas d'accueil ni de représentant NOUVELLES FRONTIÈRES ou d'agent local à l'aéroport ou au 1^{er} hôtel pour les road trips.

Tous les voyageurs devront s'acquitter d'une taxe de sortie pour tout départ de l'aéroport de Cancún.

Le paiement de cette taxe est à effectuer directement en ligne sur le site : <http://www.visitax.gob.mx/sitio/index.php>.

Le montant de la taxe est de 259 MXN (env. 14 €) par personne (à partir de 4 ans). Tarif donné à titre indicatif, soumis à modification sans préavis.

Le document confirmant le paiement de cette taxe pourra être demandé à l'aéroport de Cancún au moment de l'enregistrement ou de l'embarquement.

Il est possible d'inscrire plusieurs personnes sur un même formulaire ; dans ce cas, il vous faut renseigner les informations (nom, prénom, âge, numéro de passeport) pour chacune d'entre elles.

Taxe environnementale (à ce jour, entre 3 \$US et 5 \$US par chambre et par nuit selon les hôtels et le taux de change), à Cancún et la Riviera Maya. Cette taxe est à régler sur place en dollars ou en pesos, en espèces ou par carte de crédit, au moment du check-in ou du check-out à l'hôtel.

Jours 1 & 13 : prise et remise du véhicule au comptoir National Car Rental, à l'aéroport de Cancun.

REPAS :

Petits-déjeuners du jour 2 au jour 13.

VOS HÉBERGEMENTS

La liste suivante est donnée à titre indicatif.

Vous pourrez être hébergés dans des hôtels de catégorie et au confort similaires :

Cancún : Hôtel Wyndham Garden 4* ou similaire.

Valladolid : Hôtel El mesón del Marqués 3* ou similaire.

Chichén Itzá : Hôtel Puerta Chichen 4* ou similaire.

Mérida : Hôtel Del Gobernador 4* ou similaire.

Campeche : Hôtel Del paseo 3* ou similaire.

Chicanná : Villas Chicanná 3* ou similaire.

Bacalar : Hôtel El Circulo Bacalar 4* ou similaire.

Playa Del Carmen : Hôtel Las Golondrinas 4* ou similaire.

La liste définitive des hôtels est disponible auprès de votre agence de voyage environ 15 jours avant le départ.

Les chambres sont disponibles à partir de 15 h 00.

Au Mexique, la majorité des chambres disposent de deux grands lits matrimoniaux. L'enfant voyageant avec ses parents partagera la même chambre.

Les chambres triples sont également composées de deux lits matrimoniaux.

Instauration d'une taxe touristique et environnementale à Cancún et la Riviera Maya, à régler sur place en dollars ou en pesos, en espèces ou bien par carte de crédit au moment du check-in ou du check-out à l'hôtel (elle varie, à ce jour, entre 3 \$US et 5 \$US par chambre et par nuit selon les hôtels et le taux de change en vigueur).

LOCATION DE VOITURE

Si vous avez réservé votre véhicule de location par notre intermédiaire, vous trouverez ci-dessous des informations utiles.

Rappel : À la réservation, le premier voyageur est le conducteur principal.

Conditions de location :

Loueur : National Car Rental

Remise et restitution du véhicule : comptoir National Car Rental à l'aéroport de Cancun

Âge minimum requis : 25 ans (un supplément journalier s'applique aux conducteurs âgés de 18 à 24 ans inclus, à régler sur place : \$510 MXN par jour hors taxes pour les 18-21 ans, \$104.40 MXN par jour hors taxes pour les 21-24 ans).

Vous devrez présenter un permis de conduire national valide, un passeport valide ainsi qu'un billet d'avion retour. Si vous avez un permis de conduire "nouveau modèle" au format carte de crédit, pensez à vérifier sa date d'expiration pour qu'il soit bien valable pendant toute la durée de votre voyage.

Il est recommandé de présenter un permis de conduire international (non obligatoire).

Païement par carte de crédit internationale obligatoire : VISA, MasterCard y American Express.

Vous ne pouvez pas sortir du Mexique avec le véhicule National Car Rental. Interdiction de traverser les frontières (Guatemala/Belize).

Lors de la prise en charge du véhicule, une pré-autorisation d'un montant à partir de \$4 000 MXN vous sera demandée à titre de garantie. Le montant exact varie en fonction du type de véhicule, de la durée de la location et des services supplémentaires souscrits.

Vous devrez avoir suffisamment de fonds disponibles afin de couvrir ces frais. Les cartes de crédit acceptées sont les suivantes: VISA, MasterCard y American Express.

La location de votre voiture comprend :

- le kilométrage limité à 5 500 km;
- les assurances (voir détails ci-dessous)
- l'assistance routière
- les frais de licence de véhicule (VLF).
- la taxe.

La location de voiture ne comprend pas :

- l'essence / le carburant ;
- les frais de remise du véhicule ailleurs qu'à l'aéroport ;
- les frais éventuels frais de remorquage, de contraventions, de parkings...

Catégories de véhicules

- Compact C6 - 4 portes - modèle : Nissan March ou similaire - automatique - climatisation - Nombre maximum de passagers = 5 - Nombre maximum de valises = 2 (1 grande + 1 petite)
- Compact - 4 portes - modèle : Chevrolet Aveo/Kia K3 - automatique - climatisation - Nombre maximum de passagers = 5 - Nombre maximum de valises = 3 (1 grande + 2 petites)
- Medium - 4 portes - modèle : Chevrolet Cavallier/Nissan Sentra - automatique - climatisation - Nombre maximum de passagers = 5 - Nombre maximum de valises = 4 (3 grandes + 1 petite)
- SUV - 4 portes - modèle : MG HS/Mitsubishi Xpander - automatique - avec climatisation - Nombre maximum de passagers = 5 - Nombre maximum de valises = 4 (2 grandes + 2 petites)

Assurances Incluses

• CDW-TP : Protection contre les dommages matériels et le vol total

Cette protection couvre les dommages matériels subis par le véhicule loué à la suite d'une collision ou d'un renversement, d'un bris de vitres, de phénomènes naturels, de vandalisme et d'incendie non provoqué (CDW) sous réserve de l'application invariable d'une franchise de 10 % de la valeur marchande du véhicule loué ou jusqu'à 9 500 USD. Couvre également de manière complémentaire le vol total du véhicule (TP) avec l'application invariable d'une franchise de 10 % de la valeur marchande du véhicule loué ou jusqu'à 9 500 USD.

Cette protection ne couvre pas le vol de pièces automobiles, les chocs sur les parties basses, les dommages aux pneus et aux jantes, ni les dommages à l'intérieur du véhicule.

• PAI : Protection des frais médicaux des occupants

Cette protection couvre les frais médicaux occasionnés par des blessures corporelles subies par le conducteur ou tout occupant du véhicule loué à la suite d'un accident de voiture alors qu'ils se trouvaient à l'intérieur du véhicule et sans dépasser la capacité d'occupation du véhicule. La limite maximale de cette protection est de \$400 000 MXN par événement.

• RSA : Assistance routière

Cette protection couvre la prestation de services d'assistance routière en cas d'accident ou de panne dans les cas suivants.

Assistance routière : en cas de panne, de défaillance mécanique, de manque de carburant, de crevaison ou de batterie déchargée empêchant la circulation du véhicule, une assistance routière sera fournie. En cas de manque de carburant, le service d'assistance sera couvert, mais pas le coût du carburant, qui sera facturé à la fin du contrat.

Service de serrurerie : en cas de perte, de détérioration ou d'oubli de la clé à l'intérieur du véhicule, un double sera apporté ou envoyé à un prestataire spécialisé pour ouvrir le véhicule. En cas de perte ou de détérioration, seul le service d'assistance est couvert, le coût de la réparation ou du remplacement de la clé sera à la charge du client et des frais supplémentaires seront facturés à la fin du contrat.

Cette couverture est accordée dans un rayon de 40 km autour de l'agence la plus proche. Restrictions applicables, voir sur place.

Les présentes protections seront complètement invalidées dans les cas suivants :

- Conduite sous l'influence de l'alcool ou de tout type de drogue.
- Conduite du véhicule sur des routes non goudronnées et impraticables.
- Si le conducteur n'est pas mentionné dans le contrat.
- Si le conducteur quitte le lieu de l'accident.
- En cas d'excès de vitesse.
- Si le véhicule est utilisé comme taxi ou tout autre type de service de transport public, s'il est utilisé pour tout type de course, d'essai de sécurité, d'endurance ou de vitesse, ainsi que dans des compétitions officielles ou des exhibitions.

Les présentes protections ne couvrent en aucun cas :

- Les dommages au groupe motopropulseur ou aux parties inférieures du véhicule.
- Les dommages à l'intérieur du véhicule (composants et sellerie).
- Les dommages ou crevaisons des pneus autres que ceux causés par une utilisation normale.
- Le vol de pièces automobiles.
- Les infractions au code de la route, les frais de remorquage et de fourrière.
- Les véhicules ne doivent en aucun cas franchir la frontière sud de la République mexicaine. Si tel était le cas, le véhicule serait signalé comme volé.

Approvisionnement en carburant

National Car Rental propose 2 options :

- vous pouvez acheter un plein de carburant auprès de l'agence National Car Rental. Ce service vous permet de gagner du temps, car vous n'avez pas besoin de vous arrêter à la station-service pour faire le plein. Le coût du service « Essence payée » dépend du type de voiture sélectionné et de la capacité de son réservoir. Si, lors de la restitution du véhicule, il reste de l'essence dans le réservoir, celle-ci ne sera ni déduite du coût contractuel ni remboursée.
- vous pouvez effectuer le plein vous-même, juste avant de nous restituer le véhicule.

Options/suppléments à régler sur place (liste non exhaustive) :

- Si dépassement de la limite des 5 500 km : un coût supplémentaire de \$0,70 MXN par kilomètre sera facturé, avec un plafond de 15 000 km. En cas de dépassement de ce kilométrage, une pénalité de \$5 000 MXN sera appliquée, en plus du coût par km supplémentaire.
- Siège bébé à partir de \$104,40 MXN par jour (sous réserve de disponibilité).
- Conducteur additionnel : à partir de \$104,40 MXN par jour et par conducteur supplémentaire. Chaque conducteur supplémentaire devra remplir les conditions de location et être présent au moment de la signature du contrat pour l'enregistrement.
- Système GPS à partir de \$174 MXN par jour hors taxes.

Les prix de ces suppléments, donnés à titre indicatif, sont susceptibles de modifications sur place et sans préavis.

Nous vous conseillons donc de vérifier votre contrat avant de le signer et d'en conserver précieusement une copie jusqu'à votre retour en France.

IMPORTANT

En cas d'accident : tout accident doit être signalé aux autorités compétentes au 066. De plus, vous devez le signaler à National Car Rental dans les 24 heures suivant l'accident en appelant le numéro de la succursale où vous avez loué la voiture. Vous devrez remplir un formulaire d'accident.

Si vous avez besoin d'assistance sur la route, veuillez appeler le numéro "Asistencia en México" : 800-400-9000

En cas de crevaison : National Car Rental vous portera assistance à condition que vous soyez dans un rayon de couverture limité à la zone métropolitaine de la ville où vous avez loué le véhicule. Si cette condition n'est pas remplie, vous devrez changer le pneu par vos propres moyens.

Au moment de choisir votre véhicule de location, pensez au volume de vos bagages.



NOUVELLES
FRONTIÈRES



NOUVEAU

Voyagez avec l'essentiel.

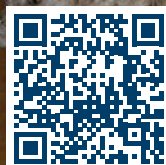
Billets d'avion, carnet de voyage, itinéraire détaillé...

Retrouvez tout votre voyage sur l'appli

Nouvelles Frontières



Téléchargez
l'appli





Mexique

FORMALITÉS & SANTÉ

Décalage horaire : - 7h en hiver, - 8h en été à Mexico / - 6h en hiver, - 7h en été à Cancun.

Temps de vol : Cancún : 11h sans escale

Mexico : 12h sans escale

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES*

- **Passeport en cours de validité.**
- **Billet d'avion aller-retour** ou, en cas de billet aller simple, tout titre de transport permettant la sortie du pays vers votre prochaine destination (avion, bus, etc.) à l'issue du séjour.
- Un **justificatif du lieu et du type d'hébergement** ainsi que des moyens de subsistance correspondant à l'intégralité de votre séjour.
- Pour un séjour inférieur à 180 jours, le visa n'est pas exigé.
- A l'arrivée au Mexique, lors du passage aux douanes, un formulaire FMM sera généré. Un récépissé contenant un QR code sera émis. Le passager doit scanner ce QR code et télécharger le formulaire migratoire.
- Le gouvernement du Quintana Roo (Cancun, Playa del Carmen) applique une taxe de séjour (taxe de sortie), obligatoire pour les touristes étrangers séjournant dans l'État. Le paiement de cette taxe peut être effectué avant ou pendant le séjour, via le portail des autorités mexicaines : <https://www.visitax.gob.mx/sitio/>. (Pour la "Departure date", renseignez votre date de départ du Mexique). Le document confirmant le paiement de cette taxe pourra vous être demandé à l'aéroport de Cancún au moment de l'enregistrement ou de l'embarquement. Le montant de la taxe est de MXN259 (env. 13,50€) par personne (à compter de 4 ans). Si vous ne parvenez pas à effectuer cette formalité sur le site officiel, il est toujours possible de régler cette taxe à l'aéroport.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

Particularités de l'entrée par voie terrestre depuis les États-Unis

- Un **formulaire migratoire** (disponible sur : <https://www.inm.gob.mx/fmme/publico/solicitud.html>) doit être rempli et présenté aux services migratoires lors du passage de la frontière terrestre. Permettant de passer les postes-frontières avec les États-Unis (Basse-Californie, Sonora, Chihuahua, Coahuila, Nuevo León et Tamaulipas), il donne lieu au paiement d'une taxe, d'un montant actuel de 575 pesos mexicains.
- Les **mineurs** voyageant seuls, ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale, doivent présenter une autorisation de sortie de territoire.
- Pensez à vous munir d'une copie de vos certificats et formulaires, ou à les numériser sur votre propre adresse électronique.

FORMALITÉS SANITAIRES

Vaccination obligatoire :

- Vaccin contre la fièvre jaune obligatoire pour les personnes ayant séjourné récemment dans un pays où cette affection est endémique.

Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Vaccinations habituelles à jour (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

*Toutes ces informations, valables pour les ressortissants français, sont données à titre indicatif. Elles peuvent évoluer sans préavis et concernent exclusivement les vols directs de/vers la France. En cas de transit, certains pays peuvent exiger des formalités supplémentaires. Si votre voyage inclut plusieurs destinations, merci de vous référer aux formalités en vigueur pour chacune d'entre elles. Compte tenu de l'évolution rapide de la situation administrative et sanitaire dans certains pays, nous vous recommandons de consulter le site du ministère des Affaires étrangères jusqu'au jour de votre départ.

INFORMATIONS PAYS

Histoire et politique

L'histoire du Mexique se divise en trois parties : une première, lorsque le pays était peuplé par différentes civilisations, dont les Mayas et les Aztèques ; une deuxième lorsque Hernan Cortes et son équipage ont découvert ce territoire en 1519 ; une dernière lorsque le pays a repris son indépendance, en 1821.

Economie

Le Mexique est la 2^e puissance économique d'Amérique latine. Son économie dépend largement de l'agriculture (café, sucre, maïs, oranges et avocats), de sa production de minerais et de ses réserves de pétrole et de gaz. Son taux de chômage, stable depuis plusieurs années, se situe autour de 3 %.

Monnaie

La monnaie officielle du Mexique est le peso mexicain.

Pour changer des espèces, qu'il s'agisse d'euros ou de dollars américains, l'option la plus simple et la plus rapide consiste à vous rendre dans un bureau de change. Vous en trouverez à l'aéroport et dans la plupart des villes et destinations touristiques. Pour retirer de l'argent, vous pourrez utiliser les distributeurs des banques, qui acceptent les cartes bancaires Visa et Mastercard.

Religion & culture

Le Mexique est un pays à majorité catholique, dont les habitants sont de fervents pratiquants. On y observe toutefois des mélanges entre rites, croyances indigènes et religion catholique.

Les traditions locales sont quant à elles nombreuses. Citons notamment les mariachis, ces formations musicales emblématiques, les joueurs de marimba, un instrument majeur de la musique folklorique d'Amérique latine, les piñatas, ces figurines remplies de sucreries ou de jouets, incontournables lors des festivités, mais aussi les ferias, les corridas ou encore les combats de coqs.

Langue

La langue officielle du Mexique est l'espagnol.

BOUCLER SA VALISE

Valise

Outre votre valise ou votre sac de voyage, prévoyez un petit sac à dos avec les affaires dont vous avez besoin pour la journée : bouteille d'eau, appareil photo, linge, vêtement de pluie, etc.

Chaussures

Emportez des chaussures confortables, adaptées pour la marche, ainsi que des chaussures de détente pour la plage et les soirées à l'hôtel.

Vêtements

Munissez-vous de vêtements légers, pratiques et confortables, mais également d'un linge qui pourra vous être utile en soirée, lors de certaines étapes en altitude et dans tous les lieux rafraîchis par l'air conditionné, tels que les autocars, les restaurants ou les hôtels. Pensez également à emmener un vêtement de pluie, une casquette ou un chapeau, un maillot de bain et des lunettes de soleil.

Matériel

Glissez dans votre bagage cabine une petite pharmacie personnelle, comprenant notamment vos médicaments habituels, de la crème solaire et un produit anti-moustique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Climat

Une saison sèche et une saison des pluies – la saison sèche de novembre à mai et la saison des pluies en été. Souvent de fortes pluies mais de courte durée. La moyenne des températures sur cette région est de 25°C toute l'année avec des pointes régulières à 30°C en juillet/août.

Repas

Formule en petits déjeuners.

Lorsque les boissons ne sont pas incluses, comptez 2 € environ pour une bouteille d'eau de 30 cl, 3 € pour un soda et 4 € pour une bière. Les Mexicains proposent généralement des petits déjeuners très complets, composés d'aliments que l'on retrouve également dans de nombreux plats locaux : œufs, tomates, piment, oignons ou encore "frijoles", les fameux haricots rouges en purée. Parmi les autres spécialités que vous aurez sûrement l'occasion de déguster, mentionnons les tortillas, les tacos, le guacamole ou les burritos. Vous profiterez également de fruits tropicaux à foison : ananas, bananes, mangues...

Cigarettes électroniques

Depuis janvier 2020, l'importation de cigarettes électroniques est interdite au Mexique.

Votre environnement

Les itinéraires que vous allez parcourir ont été choisis pour leur beauté, leur authenticité ou leur originalité. Quelques principes permettront à d'autres voyageurs d'apprécier ces mêmes paysages dans les meilleures conditions. Ainsi, l'eau est un bien précieux dans de nombreux pays, désertiques ou non : ne la souillez pas ! Pour ce faire, prévoyez toujours des savons et shampoings biodégradables. Les animaux que vous pouvez rencontrer dans la nature y sont chez eux : ne les dérangez pas et faites-vous discrets. Enfin, certains sites ou parcs naturels sont protégés et imposent un règlement qu'il est important de respecter. En bref : ne laissez aucune trace derrière vous, ramassez vos déchets et suivez les conseils de votre guide !

Si malgré toutes les attentions que nous portons à l'environnement, vous constatez une négligence quelconque, nous vous demandons d'en faire part à votre agence.

Courant

Au Mexique, il est de 110 volts. Les prises de courant sont des prises dites "américaines", pour lesquelles vous devrez prévoir un adaptateur.

LOCATION DE VOITURES

La location de votre voiture comprend :

- le kilométrage illimité ;
- les assurances selon l'option choisie ;
- un conducteur additionnel (âgé de 21 ans au minimum).

La location de voiture ne comprend pas :

- l'essence / le carburant ;
- les frais de remise du véhicule ailleurs qu'à l'aéroport ;
- les assurances complémentaires payables sur place ;
- l'assurance médicale ;
- les frais éventuels de remorquage, de verrouillage ou de contraventions.

Remise du véhicule

Loueur : Fiesta Car Rental

Le véhicule sera remis à l'hôtel le lendemain de votre arrivée, vers 9 h du matin (départs jusqu'au 30/11/2024) , vers 8 h du matin (départs à compter du 01/12/2024). Le véhicule devra être restitué au même endroit le jour 8 (au plus tard 16h pour les départs à compter du 01/12/2024).

Conducteur

Par défaut, le premier passager inscrit lors de votre réservation sera considéré comme le conducteur principal.

Âge minimum requis : 21 ans.

Conducteur additionnel possible, sans frais supplémentaire.

Vous devrez présenter un permis de conduire national valide ainsi qu'un billet d'avion retour.

Païement par carte de crédit internationale

Interdiction de traverser les frontières (Guatemala/Belize)

Si vous avez un permis de conduire "nouveau modèle" au format carte de crédit, pensez à vérifier sa date d'expiration pour qu'il soit bien valable pendant toute la durée de votre voyage.

Assurances

• BASIC

Dommages matériels (CDW) : 10 % de valeur commerciale (sont exclus : autoradios, pneus, roues, rétroviseurs et autres accessoires du véhicule).

Vol (CDW) : 10 % de la valeur commerciale de la voiture.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers (TPL) : inclus.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers sur ses biens (TPL) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN).

Responsabilité civile des dommages corporels causés aux tiers sur la personne (TPL) : jusqu'à 1 000 000 pesos mexicains (MXN).

Frais médicaux (PAI) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN) par personne.

Assistance routière incluse – LAW (en cas de panne).

Responsabilité civile catastrophe (en cas de décès des occupants et/ou de dommages causés par des tiers sur les occupants du véhicule).

• HIGH

Dommages matériels (CDW) : inclus (sont exclus : autoradios, pneus, roues, rétroviseurs et autres accessoires du véhicule).

Vol (CDW) : inclus.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers (TPL) : inclus.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers sur ses biens (TPL) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN).

Responsabilité civile des dommages corporels causés aux tiers sur la personne (TPL) : jusqu'à 1 000 000 pesos mexicains (MXN).

Frais médicaux (PAI) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN) par personne.

Assistance routière incluse – LAW (en cas de panne).

Responsabilité civile catastrophe (en cas de décès des occupants et/ou de dommages causés par des tiers sur les occupants du véhicule).

• FULL

Dommages matériels (CDW) avec accessoires (autoradios, pneus, roues, rétroviseurs et autres accessoires du véhicule).

Vol (CDW) : inclus.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers (TPL) : inclus.

Responsabilité civile des dommages causés aux tiers sur ses biens (TPL) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN).

Responsabilité civile des dommages corporels causés aux tiers sur la personne (TPL) : jusqu'à 1 000 000 pesos mexicains (MXN).

Frais médicaux (PAI) : jusqu'à 100 000 pesos mexicains (MXN) par personne.

Assistance routière incluse - LAW (en cas de panne).

Responsabilité civile catastrophe (en cas de décès des occupants et/ou de dommages causés par des tiers sur les occupants du véhicule).

• **Options à régler sur place** (liste non exhaustive) :

- Système GPS à partir de 9 \$US HT par jour.
- Siège bébé (disponible directement au bureau de location) à partir de 7 \$US HT par jour (sous réserve de disponibilité).
- Rehausseur à partir de 9 \$US HT par jour (sous réserve de disponibilité).

Les prix de ces suppléments, donnés à titre indicatif, sont susceptibles de modifications sur place et sans préavis.

Nous vous conseillons donc de vérifier votre contrat avant de le signer et d'en conserver précieusement une copie jusqu'à votre retour en France.

IMPORTANT

En cas d'accident, le client a la responsabilité de le signaler immédiatement au bureau de location ou aux numéros d'assistance, et de remplir correctement la feuille de rapport d'accident à la fin de la location, sans quoi la couverture sera nulle et les dommages directement facturés au client.

Dans le cas où le client ne respecte pas les clauses du contrat de location signé au bureau où la voiture a été livrée, la couverture des assurances sera annulée.

- Les véhicules seront restitués dans les mêmes conditions à la fin de la location.
- Toutes les prestations additionnelles réservées sur place seront soumises aux taxes et impôts en vigueur (IVA, taxe de service, taxes d'aéroport, frais de carte bancaire, etc.).
- Si le conducteur est alcoolisé ou sous l'influence de drogues, il ne sera pas couvert par les assurances.
- L'assurance ne couvre pas les infractions liées au code de la route (amendes, fourrière, panne d'essence, etc.).
- Toutes les couvertures et assurances incluses ne sont valables que dans le pays dans lequel la voiture a été louée, à savoir le Mexique.
- Le plein d'essence au retour (s'il n'est pas effectué avant la restitution) et les dommages éventuels seront facturés en supplément du contrat de location.
- Le conducteur doit présenter un permis de conduire valide et être âgé de plus de 21 ans, aucune dérogation à ces deux règles n'étant possible.

Au moment de choisir votre véhicule de location, pensez au volume de vos bagages.